

Panne IT : pourquoi CA Technologies a payé la banque RBS

Le groupe **Royal Bank of Scotland** (RBS) a provisionné ses comptes pour couvrir [l'amende de 56 millions de livres](#) au total (70 millions d'euros) infligée par les régulateurs du secteur bancaire et financier britannique la semaine dernière. La banque aurait également bénéficié d'**un paiement confidentiel de son fournisseur IT**, CA Technologies, pour dédommager ses clients victimes du bug.

Un règlement à moindre coût

Survenue en juin 2012 lors d'une mise à jour du logiciel d'ordonnancement CA 7 du prestataire technique, la défaillance avait empêché l'accès à **12 millions de comptes de clients** des établissements **RBS, NatWest et Ulster Bank** pendant plusieurs jours. Selon [Sky News](#), CA aurait apporté une contribution « significative » en compensation des **70 millions de livres sterling** (plus de 88 millions d'euros) versés par Royal Bank of Scotland à ses clients.

Comme c'est souvent le cas entre grands comptes et fournisseurs IT, un **accord de non-divulgation** aurait été conclu entre RBS et CA Technologies. Le règlement amiable – en dehors des tribunaux – permet aux parties concernées de limiter les frais et de trouver une solution au problème à l'abri des marchés. En revanche, le manque de transparence ne permet pas à d'autres organisations exposées de mieux se prémunir contre ce type d'incidents... Les contrats commerciaux sont verrouillés.

Dans ce dossier, CA Technologies aurait versé des millions de livres au groupe RBS.

Lire aussi

[Panne informatique : la banque RBS risque une amende record](#)

[Les banques anglaises se dotent d'alertes contre les cyber-attaques](#)